

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
1^{ER} AVRIL 2025

Date de convocation : le 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle d'animation de l'EHPAD Les Chênes aux Herbiers, sous la présidence de Monsieur le Président du CCAS, Christophe HOGARD.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Christophe HOGARD (sauf pour les délibérations n°1, 8 et 13), Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST, Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU,

Nombre administrateurs en exercice : 16
Nombre administrateurs présents : 13
Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Marietta BOONEFAES

N°12 : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SQUARE DES CHENES » : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2024 (Rapporteur : Marietta BOONEFAES)

Monsieur le Président du CCAS présente aux membres du Conseil d'administration le compte de gestion de la Résidence autonomie dressé par le Receveur municipal.

Considérant que les montants des mandats et des titres à recouvrer indiqués dans le compte de gestion du Receveur municipal sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative,

Considérant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur municipal n'appelle ni observations, ni réserves du Conseil d'administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-12,

Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver le compte de gestion de l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 08/04/25
Publié électroniquement le : 08/04/25

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 085-268500758-20250408-DELIB120104-DE



Pour copie conforme,

Marietta BOONEFAES,
Secrétaire de séance.

Christophe HOGARD,
Président du CCAS.

